

Master Santé Publique – Parcours : Evaluation et Décisions en santé

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Les acteurs impliqués en santé sont souvent issus de formations parallèles, distinctes à la fois dans leur contenu et objectifs, dans leur champ lexical et objectifs.

Il semble nécessaire au XXI^e siècle, que les différents acteurs en santé partagent des connaissances et compétences communes, afin de mieux élaborer ensemble des politiques acceptables et acceptées par tous.

Le champ de la santé est en plein changement, tout en reposant sur des contraintes réglementaires fortes en termes de sécurité et de protection des personnes concernées. Cette formation vise à mieux comprendre les enjeux de la santé, tout en offrant de nombreuses perspectives scientifiques et professionnelles, depuis l'évaluation des pratiques de soin, l'organisation en termes de santé publique, etc.

OBJECTIFS

L'objectif principal du parcours EDS de seconde année du master de Santé Publique est d'accompagner l'étudiant vers une maîtrise théorique et pratique de l'évaluation en santé permettant une insertion dans un milieu professionnel ou la poursuite vers un doctorat en vue d'une thèse de sciences.

Ces compétences reposent notamment sur :

- un rappel des bases du droit public et privé, nécessaires pour l'étude du droit de la santé puis de décliner les principaux textes et jurisprudences relatifs à la matière ;

- une connaissance de la réglementation de la recherche clinique en France, du positionnement de ses différents acteurs, leurs rôles et leurs interactions,
- une introduction aux grands enjeux de santé publique en termes épidémiologiques ;
- acquérir des connaissances sur les principes de la méthodologie de l'évaluation en santé
- une maîtrise de la pratique des normes : lois organiques, lois, ordonnances, décrets et arrêtés;
- l'analyse des règles de tarification et de régulation des dépenses de santé à travers l'analyse des plans et politiques menés en la matière;
- une acquisition des compétences permettant de travailler de façon autonome individuellement ou en petits groupes, pour rechercher ou développer des approches permettant de répondre à une nouvelle problématique ;
- Une compétence globale pour développer et traiter une question de recherche, de sa formulation à la rédaction d'un rapport ou article scientifique.

La présence d'un tronc commun permet de s'assurer d'un niveau de compétences et connaissances de qualité.

La diversité des unités d'enseignement (UEs) proposées permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et compétences pour un parcours complet.

Programme

ORGANISATION

Ce parcours comprend :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- une **formation théorique** entre novembre et février (semestre 3, validant 30 crédits ECTS) ;
- un **stage de recherche** de 4 à 6 mois dans une équipe labellisée (semestre 4, 30 crédits ECTS).

Formation théorique

La formation théorique vise à l'acquisition des outils fondamentaux pour l'évaluation et les décisions en santé.

Elle consiste en une phase d'enseignements obligatoires entre fin octobre et fin décembre.

Les enseignements alternent cours magistraux, travaux pratiques et travaux personnels sur projets. Chaque UE obligatoire fait l'objet d'une validation spécifique utilisant la réalisation d'un projet ou un examen.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 4 à 6 mois

Stages et projets tutorés :

Le stage de recherche débute en février pour une durée

de 4 à 6 mois, au sein d'une équipe de recherche labellisée en France ou à l'étranger. Les équipes pédagogiques du parcours EDS sont notamment affiliées au Centre de Recherche Épidémiologie et StatistiqueS (CRESS, UMR-S 1153), à l'unité épidémiologie clinique et évaluation économique appliquées aux populations vulnérables (ECEVE, UMR-S 1123), offrant de nombreux terrains de stage dans des domaines variés.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire en langue anglaise et à une soutenance orale en français (deux sessions, début juillet et début septembre).

Admission

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y

ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention du Master Mention Santé Publique permet l'inscription en doctorat en vue de l'obtention d'une thèse d'université en sciences. Les équipes pédagogiques du parcours EDS sont notamment affiliées à l'École doctorale Pierre Louis de santé publique (ED 393 : Epidémiologie et Sciences de l'Information Biomédicale).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette formation théorique et pratique permet d'obtenir une expertise en pleine expansion dans les différents secteurs de la santé (par exemple : administration en santé (Ministères, agences régionales ou nationales), secteur hospitalier, public et privé, structures de recherche publiques ou privées, cabinets de conseil en santé, organismes d'assurance-maladie obligatoire ou d'assurance santé complémentaire, organismes de réglementation en santé, organisations internationales en santé, industries et start-up en santé, secteur associatif, fondations)

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

**Responsable de la mention Santé Public -
Université Paris Cité**

Sylvie Chevret
sylvie.chevret@u-paris.fr

**Responsable du parcours EDS - Université
Paris Cité**

Sylvie Chevret
sylvie.chevret@u-paris.fr

**Responsable du parcours EDS - Université
Paris Cité**

Aurélie Bourmaud
aurelie.bourmaud-darmon@u-paris.fr

**Responsable administratif - Université Paris
Cité**

Delphine Muller
delphine.muller@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

60

Lieu de formation

Site Villemin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation